

Depuis le 5 septembre, soit deux mois après les élections législatives, le Président de la République a enfin nommé un Premier ministre mais les agents du MESR attendent toujours de connaître le nom de leur ministre de tutelle.

Les perspectives sont inquiétantes car la situation financière de notre pays est préoccupante. Mais les agents ne sont pas responsables de la dérive des dépenses publiques de ces dernières années car l'ESR a été plutôt à la diète : La part de la Recherche et du développement est restée désespérément à 2,2 % du PIB depuis 2017, ce qui nous place juste devant la Slovénie et la république tchèque, loin derrière l'Allemagne, ou l'Autriche au sein de l'UE, la dépense moyenne par étudiant a baissé de 4% en euros constants au cours de la même période, et l'on pourrait multiplier les exemples. Une grande partie des efforts financiers de la LPR a été absorbée par la forte inflation de ces dernières années. Une politique d'austérité ne pourrait qu'accentuer le déclassement de notre pays.

Nous refusons que nos collègues payent pour les aveuglements idéologiques de nos dirigeants depuis au moins deux décennies. Nous ne renonçons pas à nos revendications salariales, non seulement pour garantir le pouvoir d'achat des agents publics mais aussi pour restaurer l'attractivité de nos métiers et éviter la fuite des cerveaux. Nous défendrons nos statuts contre toutes les formes de remise en cause, que ce soit de manière directe ou indirecte.

Nous veillerons à ce que les dossiers en cours soient menés à leur terme : mise en place de la protection sociale complémentaire (PSC), poursuite de la mise en œuvre des mesures de convergence indemnitaires préconisées par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publique.

Faute de perspectives budgétaires claires, nous concentrerons nos efforts sur les aspects qualitatifs. La CFE-CGC demande :

- davantage de transparence dans les procédures de qualification, d'attribution de CRCT, de promotion, de mobilité et d'attribution des primes dans l'ensemble des EPST, des EPSCP et des EPIC,
- une modification de la procédure de nomination des comités de recrutement,
- le rétablissement de la collégialité dans la procédure de repyramidage qui a été remise de facto au bon vouloir des présidents d'universités,
- une clarification du statut des ESAS, souvent mal traités par les instances universitaires et la création d'un corps des Enseignants du Supérieur, avec une augmentation de leurs primes,
- une modification des modalités de congés des enseignants-chercheurs.

Telles sont les revendications des représentants de la **CFE-CGC**, syndicat toujours prêt à la négociation, au compromis, à condition qu'il y ait en face un interlocuteur conscient de la nécessité du dialogue social.